



4 VILLAGES
4 ambiances

Visite guidée privée
de 2 à 20 personnes



©Jessika CHARLES

Toute l'année

BROUAGE

1H30

Au cœur des marais, autrefois, golfe de Saintonge, se dresse la citadelle de Brouage. Cité endormie pendant des décennies, Brouage nous ouvre, aujourd’hui, son écrin pour nous raconter son passé prestigieux (de la place commerciale à la place militaire), un joyau de la couronne de France et berceau des cités de la Nouvelle-France.

Départ et fin de visite :

Rue de Québec - Porte Royale

1 km

Départ et fin de visite :

Eglise St Pierre et St Paul

Equipements à prévoir :

Une tenue vestimentaire confortable et adaptée au bord de mer et aux conditions météorologiques (coupe-vent, tenue imperméable, casquette/chapeau) est fortement recommandée.



Le port de chaussures fermées (type basket ou chaussures de randonnée) est fortement conseillé.

Pour éviter toute déshydratation, nous vous invitons à prendre de l'eau avec vous dans une gourde.

La visite guidée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

La formule comprend :

les services et les commentaires d'un guide conférencier pour une prestation de guidage de 1h30 sous forme de visite guidée privée. Tarif unique de 2 à 20 personnes.

La formule ne comprend pas :

- le transport ;
- le stationnement de votre véhicule pendant la durée de votre visite guidée ;
- les extras personnels, les dépenses d'ordre personnel.

Prix HT - TVA non applicable, art. 293B du CGI

145,00€

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA et taxes en vigueur au moment de l'offre ou des avenants. En cas de modification des charges imposée par les pouvoirs publics, les variations en résultant seront répercutées sur le prix TTC. Dans le cas de modifications des charges imposées par voie législative ou réglementaire, qui auraient une incidence sur le coût d'exécution de la prestation, les dépenses ou économies en résultant dans les débourses de l'entrepreneur et qui ne seraient pas prises en compte par la formule de variation de prix, sont ajoutées au moment du règlement ou en sont défaillées sur production de justifications.

Modalités de réservation :

Devis & CGV signés

et versementacompte 50% (chèque, virement) à la réservation.
Règlement du solde sur place - chèque, espèces, CB, virement

LES VISITES GUIDÉES DE JESSIKA – JESSIKA CHARLES
GUIDE CONFÉRENCIÈRE – CARTE PROFESSIONNELLE GC 12.17.004.P
13 chemin des Mésanges 17420 ST PALAIS SUR MER – Tel : 07 45 09 14 65
contact@lesvisitesguideesdejessika.com - www.lesvisitesguideesdejessika.com